



Programme "Mon Voisin Éléphant"

Contribuer à notre coexistence harmonieuse avec les éléphants

Mars 2012

Notre association *Des Éléphants & des Hommes* œuvre depuis 2003 pour la protection des éléphants et une meilleure coexistence humain-éléphant.

Nous développons le programme "Mon Voisin Éléphant" dont les grandes lignes d'action s'articulent ainsi :

La conservation des éléphants et de leurs habitats, ainsi qu'une coexistence humain-éléphant harmonieuse, ne peuvent être obtenues sans l'implication du plus grand nombre, en particulier des populations vivant au voisinage direct des éléphants. Nous considérons donc que la sensibilisation et l'éducation sont primordiales. Nous y consacrons nos premières lignes d'action en développant du matériel pédagogique, destiné en premier lieu aux écoliers des régions où vivent les éléphants.

La sensibilisation et l'éducation ne suffiront cependant pas tant que les communautés riveraines des habitats naturels des éléphants ne trouveront pas un intérêt économique et social à préserver ces espaces sauvages. Il est donc indispensable de réduire autant que possible les conflits humains-éléphants qui causent chaque année d'importants dégâts dans les récoltes et des centaines de morts de part et d'autre. Il faut également accompagner les habitants concernés vers un meilleur aménagement du territoire et vers le développement d'activités valorisant les espaces naturels à leur bénéfice (nouvelles pratiques agricoles, exploitation raisonnée des ressources naturelles, écotourisme...)

Sur simple demande par courrier électronique à contact@deselephantsetdeshommes.org, nous pouvons vous envoyer le document de présentation du programme "Mon Voisin Éléphant", exposant en détail sa logique et ses actions.

Pour 2012, nous sommes à la recherche de partenaires complémentaires pour atteindre nos objectifs. En tant que coordinateur du programme, je me tiens à votre disposition si vous souhaitez en savoir plus sur notre programme et le soutenir, à l'instar des organisations partenaires présentées ci-dessous et des particuliers qui nous accordent leur confiance.

Julien Marchais
Coordinateur programme



Notre association a la chance d'être accompagnée depuis ses débuts par plusieurs organisations et personnes dont certaines nous soutiennent de manière pluriannuelle. Ce généreux soutien est indispensable pour mener à bien nos actions.



Reconnue d'intérêt général, notre association permet à ses donateurs particuliers, imposés en France, de déduire 66% de leurs dons des impôts sur le revenu, à hauteur de 20% du revenu imposable (loi du 1er août 2003 publiée au Journal officiel du 2 août). Ainsi, un don de 100 euros ne revient qu'à 34 euros.

Pour les entreprises, les dons bénéficient d'une réduction fiscale de 60 % sur l'impôt sur les bénéfices, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires (article 238 bis du Code général des impôts). Ainsi, un don de 2 000 euros ne revient qu'à 800 euros.

Rejoignez-nous !

Mon Voisin Éléphant, un programme porté par

www.deselephantsetdeshommes.org

